



Affiche représentant René Lacoste, tennisman français, membre des « Quatre Mousquetaires » avec Jean Borotra, Henri Cochet et Jacques Brugnon. Ce surnom a été donné à l'équipe de France de tennis qui domina le tennis mondial des années 1920 et 1930, devenant des icônes nationales en France après la victoire de leur premier saladier d'argent en 1927, symbole de la victoire en Coupe Davis contre les Américains, septuples tenants du titre. Une victoire qui avait alors été abondamment relayée dans la presse internationale, après que les Français eurent défait les patrons du tennis mondial les uns après les autres : Anglais, Australiens puis Américains. (© Lacoste)



analyse

Par **Patrick Clastres** (Université de Lausanne, CRHIM/CEOGS), **Charlotte Faucher** (Paris 3 Sorbonne Nouvelle, ICEE), **Claire Nicolas** (Fonds national suisse & SOAS) et **Nicolas Peyre** (Université Toulouse Capitole, IDETCOM).

Sport, diplomatie et influence : que fait le sport à la diplomatie et à l'histoire des relations internationales ?

Si le rôle du sport en tant que vecteur de *soft power* n'est plus à remettre en question aujourd'hui, quel fut son rôle dans l'histoire des relations internationales ? Bien souvent laissé de côté par l'histoire culturelle, le sport est-il véritablement un objet singulier dans le champ des relations internationales par rapport aux autres objets culturels ?

Les Jeux olympiques (JO) et paralympiques 2024 de Paris, la coupe du monde de rugby en France dans quelques semaines ou encore la coupe du monde de football au Qatar ne sont que les exemples les plus récents qui illustrent l'impact des événements sportifs et du sport sur la diplomatie et les relations internationales. Si, comme l'a déclaré le président français Emmanuel Macron, « il ne faut pas politiser le sport » (1), les relations entre sport et politique et plus largement entre culture et politique sont, dirons-nous, rapidement « naturelles », et possèdent une longue histoire qui est toujours d'actualité.

Comment le sport permet-il d'appréhender les différents modes de diplomatie — *state diplomacy* et diplomatie d'influence avec

le jeu classique des diplomates intervenant dans le champ du sport, *public diplomacy* par le truchement d'acteurs privés qui peuvent servir de relais à la diplomatie d'État, *one-to-one diplomacy* ?

Un sujet trop longtemps négligé ?

À quelques exceptions près, cette thématique a peu mobilisé les historiens et historiennes ou les spécialistes des relations internationales jusqu'à une date récente. Toutefois, dans *Sport et politique* (1966), le politologue suisse Jean Meynaud envisageait le sport comme « un révélateur du sentiment public » pouvant contribuer à l'histoire internationale des représentations, du côté « des idées reçues, des mythes, des stéréotypes,

Photo ci-dessus :

En avril 1971, un pongiste américain s'entraîne avec un pongiste chinois, lors de la première visite en Chine de sportifs américains depuis l'accession des communistes chinois au pouvoir en 1949. Cette visite médiatisée ouvrira la voie à un renouveau des relations entre Pékin et Washington, ainsi qu'à la visite du président américain Richard Nixon en Chine en 1972. (© AFP)



Photo ci-contre :

Photographie du baron Pierre de Coubertin en 1915. Père des Jeux olympiques modernes, c'est notamment sa volonté de favoriser les interactions culturelles entre les pays qui l'a amené à rénover les Jeux olympiques. (© Bain News Service)

Ci-dessous :

Logo de la première édition des Jeux des Nouvelles Forces émergentes (GANEF0), créés en 1962 pour contrer les Jeux olympiques et rassemblant essentiellement de nouveaux États communistes. Ces jeux ayant un but politique, le Comité international olympique décida de refuser les participants des GANEF0 au Jeux olympiques par la suite. L'URSS, ne souhaitant pas laisser la Chine dominer l'évènement, n'enverra pas ses meilleurs sportifs afin de conserver de bonnes relations avec le CIO. (DR)

des réflexes créés par le milieu socio-culturel... qu'il s'agit de confronter aux rapports officiels, aux sondages d'opinion, aux discours de presse, aux témoignages écrits ou oraux, aux ressources infinies de la mémoire audio-visuelle ». À l'école de Robert O. Keohane et de Joseph S. Nye Jr., David Kanin n'avait pas hésité, dans sa thèse avant-gardiste (1976), à intégrer les organisations sportives internationales dans sa conception du sport comme « un processus transnational au sein des relations internationales contemporaines ». On citera aussi le numéro pionnier de la revue *Relations internationales* (1984), dans lequel Pierre Milza soulignait la valeur heuristique du sport en matière d'histoire des relations internationales comme « composante et reflet de la vie internationale », « moyen de la politique étrangère » et « révélateur du sentiment public ». Son article



présentait aussi un versant programmatique tout à fait stimulant concernant « les rapports entre l'économie internationale et le sport », « l'articulation politique intérieure/politique étrangère », et « l'influence exercée par un pays sur un autre ». Depuis, de nombreux travaux ont décrypté la mise en scène des corps sportifs en lien avec les projections des nationalismes ou des idéologies, que ce soit par les régimes totalitaires pendant la Seconde Guerre mondiale, pendant les indépendances africaines ou durant la guerre froide globale. Ceux-ci ont notamment montré que les grands événements sportifs sont précieux pour les stratégies diplomatiques que les pays emploient pour façonner une réputation internationale. Et, comme le pointe parfaitement l'historien de l'URSS et du football Robert Edelman (2019), « la liminalité même du sport en fait à la fois la forme la plus dure du *soft power* et la forme la plus douce du *hard power* ».

Cette notion d'influence est, pour le cas de la France, par exemple, au cœur de la nouvelle doctrine du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). « J'aime, moi, le mot d'influence, il faut l'assumer » expliquait le président Macron (2), et cette modalité d'action a été élevée au rang de « fonction stratégique » dans le cadre de la présentation de la *Revue nationale stratégique* (Buhler, 2023) (3). Notons qu'il existe également dans la typologie des ambassadeurs dits « thématiques » un ambassadeur « pour le sport » (Samuel Ducroquet depuis janvier 2023), des attachés sport ou olympiques (ou correspondants sport) dans le réseau diplomatique français et certains instituts français proposent dans le cadre des JO une programmation de conférences sur le sport (4). Le MEAE développe ainsi une diplomatie sportive (5) dans le cadre de sa diplomatie d'influence, cet « acte rationnel visant à promouvoir à l'échelle internationale l'attractivité d'une entité politique pour renforcer sa puissance » (6).

“ De nombreux travaux ont décrypté la mise en scène des corps sportifs en lien avec les projections des nationalismes ou des idéologies, que ce soit par les régimes totalitaires pendant la Seconde Guerre mondiale, pendant les indépendances africaines ou durant la guerre froide globale. ”

La timide prise en compte du sport par les diplomates dans l'entre-deux-guerres

Les questions d'influence et de prestige dans les diplomaties ont une longue histoire. Si l'on peut tracer les origines du terme « propagande » aux sphères catholiques du XVII^e siècle, le terme n'acquiert une dimension de diffusion d'idées politiques que dans la période autour de la Révolution française (7). Plus tard, au XX^e siècle, l'expérience de la Première Guerre mondiale démontre aux diplomates des nations belligérantes et neutres que la culture peut soutenir l'effort de guerre en dehors de la nation. Sous le terme de propagande, les ministères des Affaires étrangères français, allemand et britannique utilisent la presse, les créations artistiques et littéraires, ou encore les posters comme de nouvelles voies diplomatiques dans les aires non impériales en Europe et en Amérique du Nord, notamment. Durant le premier conflit mondial, le sport occupe une place limitée dans la propagande du gouvernement français. Si Pierre de Coubertin intègre en 1916 la Maison de la Presse de Philippe Berthelot, c'est pour produire des petits fascicules d'histoire de France vantant une histoire millénaire et la supériorité du droit sur la force. En revanche, Pierre de Coubertin utilisera son réseau olympique en Espagne et en Amérique latine





pour s'assurer de la neutralité de ces pays, sinon pour les entraîner du côté des Alliés. Sur le front, l'armée britannique organise des matches de football pour ses soldats et ses officiers, mais aussi avec les footballeurs des armées alliées (8). Quant aux Américains, ils diffusent le basket, qui est un sport inventé par un instructeur des YMCA, dans les cantonnements à l'arrière, puis dans toute l'Europe jusqu'aux Balkans, en Pologne et dans les États baltes dans les années 1920. En juin 1919, les YMCA jouent un rôle essentiel auprès du général Pershing pour organiser à Paris des « Jeux interalliés » entre soldats et officiers des armées stationnées en Europe dans l'attente de la signature de la paix. Pierre de Coubertin en prend ombrage car il y voit une opération tournée contre ses JO : il réplique en organisant l'année suivante à Anvers « une olympiade de guerre » sans les pays jugés responsables du conflit (9).

À la fin de la guerre, les démocraties démantèlent leurs institutions de propagande qu'elles jugent inaptes à la période de

guerre » (10). Le sport devient l'un des piliers de l'influence de la France dans le monde.

Si le sport ne change pas le cours des relations internationales, pas plus qu'il ne bouleverse la diplomatie des États, les ministères des Affaires étrangères européens investissent toutefois de larges sommes dans l'organisation de rencontres internationales et pour assurer le déplacement de leurs athlètes. Il en va du prestige national car, depuis le tournant du siècle, toute victoire ou défaite sportive est commentée par la presse française ou étrangère en termes de puissance ou de décadence. Mais la participation à des événements internationaux est aussi source de « propagande » pour le Quai d'Orsay. L'exemple des « Quatre Mousquetaires » étudié par Yann Le Faou éclaire ce point : René Lacoste, Jean Borotra, Henri Cochet et Jacques Brugnon, qui dominent le tennis mondial dans les années 1920 et 1930, deviennent de véritables ambassadeurs

“ Si le sport ne change pas le cours des relations internationales, pas plus qu'il ne bouleverse la diplomatie des États, les ministères des Affaires étrangères européens investissent toutefois de larges sommes dans l'organisation de rencontres internationales et pour assurer le déplacement de leurs athlètes. ”

paix. En France, un débat intense apparaît pour maintenir des éléments culturels au service de la diplomatie. Ces discussions aboutissent en 1920 à la création du Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ) au sein du ministère des Affaires étrangères. Ce service, placé sous la houlette de la direction politique du Quai d'Orsay, est composé de quatre grandes sections : la section universitaire des écoles et la section artistique et littéraire, qui reprennent et élargissent les réseaux tissés avant 1914 et s'appuient largement sur les instituts et alliances françaises ; la section des œuvres diverses, qui contribuera au développement des politiques de cinéma pour la diplomatie d'influence française en particulier ; et, enfin, la section du tourisme et des sports. L'existence de celle-ci montre que les diplomates et fonctionnaires à l'origine du SOFÉ n'oublient pas le sport mais ne le classent pas avec l'art plastique, la musique, la littérature ou les langues. Georges Noblemaire, qui faisait partie des députés à l'origine de la réforme visant à mettre en place le SOFÉ, remarquait en avril 1920 à la veille des Jeux d'Anvers combien « il est [...] indispensable que la France ne perde pas aux yeux du monde athlétique, prédominant dans de nombreux pays comme l'Amérique, l'Angleterre et les pays scandinaves, ce prestige que lui a donné le sport suprême : la



français au moment où, dans le contexte de la délicate reprise des relations avec l'Allemagne, la France fait face aux inimitiés britanniques et américaines, deux nations qui rayonnent par le sport de plus longue date que la France (11).

La guerre froide sportive, un accélérateur diplomatique

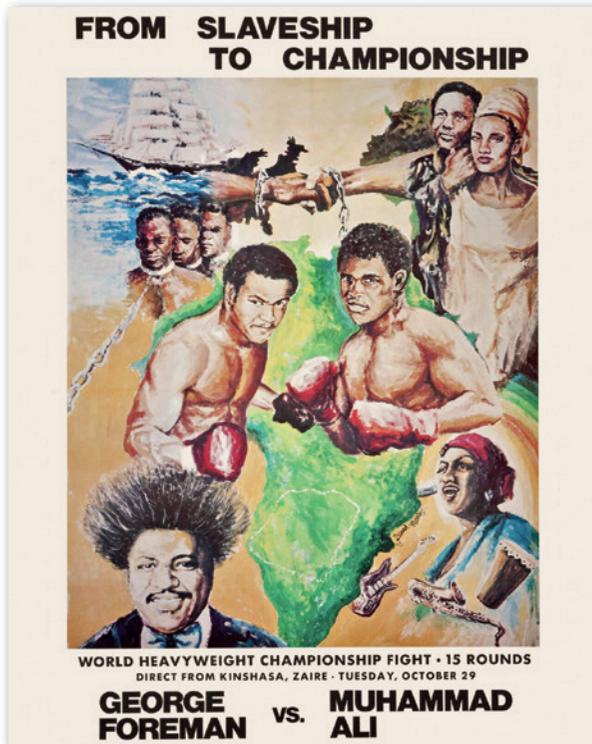
Après 1945, la guerre froide globale bouleverse les relations diplomatiques, et les sports soutiennent plus que jamais des discours idéologiques visant à promouvoir un modèle politique ou à en contrecarrer d'autres (12). Car, à l'heure où les empires coloniaux français et britanniques sont démantelés par les luttes pour l'indépendance (l'Inde et le Pakistan en 1947, nombre de pays africains entre 1957 et 1961), beaucoup de ces pays cherchent des voies alternatives à l'opposition est-ouest, incarnée par les États-Unis et l'Europe de l'Ouest d'une part, et l'URSS et l'Europe de l'Est d'autre part. Ils fondent des alliances diplomatiques à l'échelle continentale, comme dans le cadre

Photo ci-dessus :

Photographie d'une partie du premier Comité international olympique de 1894 organisé à la Sorbonne dans le but de fixer la frontière entre amateurisme et professionnalisme, mais aussi d'acter le rétablissement des Jeux olympiques. Alors que les relations entre les États européens étaient de plus en plus hostiles, cet événement va réunir 2000 personnes de 13 nations : France, Angleterre, États-Unis, Russie, Grèce, Australie, Italie, Pays-Bas, Bohême, Espagne, Belgique, Suède et Hongrie. (© Albert Meyer)

Ci-contre :

Affiche annonçant le combat de boxe légendaire opposant les champions américains Mohammed Ali et George Foreman, le 30 octobre 1974 à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), devenue alors « capitale du monde entier ». Ce combat, baptisé « *The Rumble in the Jungle* » [« La baston dans la jungle »] s'inscrivait dans un contexte de guerre froide et d'une politique d'authenticité menée par le président Mobutu. Alors que le *New York Times* estime l'audience à 50 millions de personnes en direct et 300 à 500 millions en différé, le magazine *Jeune Afrique* explique en novembre 1974 que ce n'est pas un simple combat de boxe mais que « l'enjeu est autrement plus important pour le Zaïre [actuelle RDC], qui a démontré à cette occasion sa capacité d'organiser à la perfection une compétition sportive du plus haut niveau ». (DR)



de l'Organisation de l'unité africaine, créée en 1963, ou globale, comme au travers du mouvement des non-alignés, fondé lors de la conférence de Bandung de 1956, qui rassemble des États d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Pour mettre en avant des agendas diplomatiques propres, ils tâchent d'influencer les organisations sportives internationales, dont les événements sont devenus des spectacles sportifs télévisuels de masse, diffusés en direct à l'échelle du globe depuis 1960. Les États africains s'en emparent pour rallier le public international à la cause de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et en Rhodésie : boycott des JO de Montréal en 1976, exclusion de l'Afrique du Sud des compétitions sportives africaines, lobbying concerté au sein des organisations sportives internationales comme la FIFA ou le CIO (13). Ils choisissent aussi de fonder des structures alternatives à un ordre sportif international dominé par des agendas sportifs et diplomatiques eurocentrés. C'est ainsi qu'apparaissent les Jeux des nouvelles forces émergentes (GANEF) organisés par l'Indonésie en 1962 et 1965, qui rassemblent 2 000 sportifs et sportives venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe lors de leur première édition. Fondé en 1965, le Conseil supérieur du sport en Afrique est lié à l'Organisation de l'unité africaine et permet de coordonner l'action diplomatique contre l'apartheid dans le champ sportif (14). Ces alliances sportives se traduisent aussi par une multiplication de tournées sportives, alors que depuis les aéroports des capitales africaines, des sportifs et des sportives empruntent les avions d'Air Afrique ou de Ghana Airways pour Pékin, Jakarta ou Le Caire, s'envolant pour des formations ou des tournées sportives, au gré des accords de diplomatie culturelle signés par les présidents des pays nouvellement indépendants. Ces voyages font l'objet d'un fort *storytelling* dans les presses nationales et étrangères. Ils permettent de mettre en image la fraternité panafricaine

ou anti-impérialiste. Les athlètes deviennent alors le pendant médiatique et populaire d'alliances interétatiques.

Pour autant, le sport peut aussi servir de véhicule aux influences impériales et postcoloniales. En Afrique, la « coopération sportive » est particulièrement importante aux yeux de la France, qui investit ses anciennes colonies dans une logique postcoloniale. L'Hexagone dépêche cadres, sportifs, sportives, formateurs et formatrices pour soutenir la formation des athlètes ou s'impliquer dans l'administration. Alors que les États-Unis multiplient les tournées d'athlètes afro-américains en Afrique, l'URSS de Nikita Khrouchtchev y pousse ses pions sportifs. C'est justement pour contrer l'influence sportive soviétique en Afrique qu'au même moment, le CIO initie son programme de soutien aux athlètes nécessiteux que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « solidarité olympique ». L'histoire ne s'arrête pas là puisque le membre français du CIO qui est à l'origine de cette formule d'endiguement n'est autre que Jean de Beaumont, alors à la tête

“ Pour mettre en avant des agendas diplomatiques propres, les nouveaux états indépendants tâchent d'influencer les organisations sportives internationales, dont les événements sont devenus des spectacles sportifs télévisuels de masse, diffusés en direct à l'échelle du globe depuis 1960. ”



Photo ci-contre :

Le 1^{er} août 1936, le chancelier allemand Adolf Hitler arrive au stade olympique pour assister à la cérémonie d'ouverture des Jeux d'été de 1936, organisés à Berlin. Ces jeux prendront une signification très politique et plusieurs pays demanderont leur boycott, préférant organiser des Olympiades populaires à Barcelone, qui seront finalement annulées en raison du début de la guerre d'Espagne. (© Bundesarchiv/Bild)



de la Compagnie du Cambodge et de la banque Rivaud.

Sport, diplomatie et influence sont, à l'évidence et pour reprendre la formule de Pierre Milza (voir *supra*), des composantes et le reflet de la vie internationale. Dans ce cadre, les prochains rendez-vous en France et notamment les Jeux olympiques et paralympiques 2024 de Paris sont à *ne pas manquer* si l'on se place, bien sûr, du point de vue de l'État. À ce titre, la résonance mondiale des jeux implique, certes, une obligation de moyens mais aussi de résultats. Mais interrogeons-nous sur ces résultats, cette réussite. Au regard des expériences passées visant à faire de la diplomatie au travers des sports, il convient de questionner plus largement la question de sa mesure, et de son aspect souvent quantitatif et financier. Quelle est donc l'image d'elle-même que la France veut projeter vers le reste du monde ? Celle d'une nation repliée sur soi ou bien d'un pays créatif et riche de sa diversité de populations venues du monde entier ?

Patrick Clastres, Charlotte Faucher, Claire Nicolas et Nicolas Peyre

Notes

(1) *Le Figaro*, « Coupe du monde : "Il ne faut pas politiser le sport", estime Emmanuel Macron », 17 novembre 2022 (<https://rb.gy/h622a>).

(2) Site de l'Élysée, « Discours du Président Emmanuel Macron à l'occasion de la conférence des ambassadrices et des ambassadeurs », 1^{er} septembre 2022 (<https://rb.gy/8uvgu>).



“ C’est justement pour contrer l’influence sportive soviétique en Afrique qu’au même moment, le CIO initie son programme de soutien aux athlètes nécessiteux que l’on connaît aujourd’hui sous le nom de « solidarité olympique ». ”

(3) Site de l'Élysée, « À Toulon, le Président de la République présente la Revue nationale stratégique », 9 novembre 2022 (<https://rb.gy/u4iuy>). Et pour une analyse détaillée : Pierre Buhler, « Stratégie nationale d'influence : une architecture à inventer », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, n°857, 2023, p. 5-10.

(4) Voir l'exemple de l'Institut français d'Italie pour *La Nuit des Idées* en 2023, 4 mai 2023 (<https://www.institutfrancais.it/fr/node/12451>).

(5) Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, « Diplomatie sportive », (<http://rb.gy/xdsln>).

(6) Christian Lequesne, *La Puissance par l'image : les États et leur diplomatie publique*, Presses de Sciences Po, Centre de recherches internationales, entretien réalisé le 16 septembre 2021 (<https://rb.gy/hb741>) à l'occasion de la parution du livre (à voir également).

(7) « La Propagande désigne en langue vulgaire une institution voulue par le Vatican en pleine Contre-Réforme. La fonction de la *Congregatio de propaganda fide* était initialement la reconquête des fidèles dans le monde occidental », voir Fabrice d'Almeida, « Propagande, histoire d'un mot disgracié », *Mots. Les langages du politique*, vol. 69, 2002, p. 137-148 (<https://journals.openedition.org/mots/10673>).

(8) Arnaud Waquet, « La France en guerre, un creuset interculturel et sportif : l'exemple du football des soldats alliés sur le front Ouest (1914-1919) », *Sciences sociales et sport*, vol. 1, n°4, 2011, p. 141-163 (<https://rb.gy/wutum>).

Paul Dietschy, *Le sport et la Grande Guerre*, Paris, Chistera, 2018.

(9) Patrick Clastres, « Culture de paix et culture de guerre : Pierre de Coubertin et le Comité international olympique de 1910 à 1920 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°251, 2013, p. 95-114 (<https://rb.gy/ck579>).

(10) Cité dans Pierre Lanfranchi, « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », dans Cyril Lemieux et Patrick Mignon (dir.), « Sport et politique », *Politix*, vol. 13, n°50, deuxième trimestre 2000, p. 29-48 (<https://rb.gy/kvbb0>).

(11) Yann le Faou, « Les "Mousquetaires", ambassadeurs de la France », dans Patrick Clastres et Paul Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France XV^e-XX^e siècle*, Paris : Nouveau Monde éditions, 2009, p. 91-102.

(12) Patrick Clastres, « Olympisme et guerre froide. Du paradigme réaliste au paradigme culturel », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 1, n°277, 2020, p. 725 (<https://rb.gy/inrz9>).

(13) Claire Nicolas et Philippe Vonnard, « Ohene Djan. Un militant panafricaniste à la conquête de la FIFA ? », *STAPS*, vol. 125, n°3, 2019, p. 49-68 (<https://rb.gy/cwz17>).

(14) Pascal Mamoudou Camara, « A divided house: the foundation and evolution of the Supreme Council for Sport in Africa, 1965-2013 », *Sport in History*, janvier 2023, p. 1-21. Amanda Shuman, « From Soviet Kin to Afro-Asian Leader: The People's Republic of China and International Sport in the early 1960s », *Comparativ*, vol. 23, n°3, 2013, p. 78-99.

Ci-contre :

En 1976, la politique s'invite une nouvelle fois sur la scène olympique à l'occasion des Jeux d'été de Montréal, qui verront 22 pays africains décider de boycotter la compétition, pour protester contre la participation de la Nouvelle-Zélande qui continuait alors d'envoyer son équipe de rugby jouer en Afrique du Sud, pays mis au banc de l'olympisme mondial en raison de son régime d'apartheid. (© Panini)



Pour aller plus loin

« Sport, diplomatie et influence : que fait le sport à la diplomatie et à l'histoire des relations internationales ? » : séminaire en ligne de janvier à juin 2023 ; colloque à Toulouse le 6 octobre 2023 sur « Que fait le rugby à la diplomatie et à l'histoire des relations internationales ? » ; colloque à Lausanne en 2025 sur « Diplomates, diplomaties et sport ».

Plus d'informations sur : <https://rb.gy/2t9sz>
Pour visionner les séances du séminaire en ligne : <https://rb.gy/ou8e3>

